

Motion AG de Cergy – 13 janvier 2022

A l'occasion d'une grève massive, historique à l'Education nationale, soutenue par les fédérations de parents d'élèves, l'assemblée générale de Cergy (**en présence de CGT, FSU, FO, UNSA, SUD, CFDT**) s'est réunie le 13 janvier. L'AG a fait l'état des lieux de la situation dans les écoles et les établissements.

Les personnels sont en grève massive aujourd'hui car ils disent STOP aux protocoles inapplicables, absurdes et inefficaces. Cette grève exprime le RAS LE BOL des personnels face à la dégradation et à la désorganisation programmée de l'Ecole. C'est la même politique que subissent notamment l'hôpital public et ses personnels.

Ils ne supportent plus le mépris et les mensonges du gouvernement Macron, notamment du ministre Blanquer.

Le ministre doit répondre immédiatement aux personnels en apportant des solutions immédiates.

L'AG revendique :

- **le recrutement massif de personnels statutaires**, cela passe déjà dans le 1^{er} degré par le recrutement immédiat de l'ensemble des listes complémentaires des concours. Les seules solutions de recruter des contractuels à Bac+2 ou des retraités sont scandaleuses !
- **un plan d'urgence** : dotations exceptionnelles en postes, de collectifs budgétaires exceptionnels pour faire face à la situation catastrophique
- **le respect et la reconnaissance des personnels qui ne peut passer que par une vraie revalorisation salariale** des personnels de l'Education nationale : rattrapage salariale pour (augmentation substantielle du point d'indice). Un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH.
- **de réels moyens de protection adaptés aux risques** (masques FFP2 gratuits notamment)
- **l'arrêt des pressions hiérarchiques diverses** (projets d'école, APC maintenues, formations constellations...) qui se sont multipliées dans le contexte de crise sanitaire.
- **le report des épreuves de spécialité du BAC**

Avec cette grève massive, l'AG appelle les personnels à discuter des futures réponses ou non réponses du ministre et du gouvernement plus généralement et à se tenir prêts à organiser la riposte, notamment la grève interprofessionnelle prévue le 27 janvier.

Adoptée à l'unanimité (moins 1 abstention)